



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ADMINISTRATEURS DE LA RÉGION DU LATIUM,
DE LA VILLE ET DE LA PROVINCE DE ROME***

*Salle Clémentine
Vendredi 14 janvier 2011*

Mesdames et Messieurs!

Conformément à une heureuse tradition, cette année encore, j'ai l'agréable occasion de rencontrer les représentants des institutions de la région du Latium, de la Ville et de la province de Rome. Je remercie Mme Renata Polverini, présidente du Conseil régional du Latium, M. Giovanni Alemanno, maire de Rome, et M. Nicola Zingaretti, président de la province de Rome, des paroles courtoises qu'ils m'ont adressées au nom de tous. En réponse aux vôtres, j'adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année aux habitants de Rome et de la province et à ceux du Latium, auxquels je me sens particulièrement lié comme évêque de cette Ville, Successeur de Pierre.

La vocation singulière de Rome, centre du catholicisme et capitale de l'Etat italien, requiert de notre ville d'être un exemple de collaboration féconde et profitable entre les institutions publiques et la communauté ecclésiale. Cette collaboration, dans le respect des compétences réciproques, est aujourd'hui particulièrement urgente pour les nouveaux défis qui se dessinent à l'horizon. L'Eglise, en particulier à travers l'œuvre des fidèles laïcs et des associations d'inspiration catholique, souhaite continuer à offrir sa contribution pour la promotion du bien commun et d'un progrès authentiquement humain.

La cellule originelle de la société est la famille, fondée sur le mariage entre un homme et une femme. C'est dans la famille que les enfants apprennent les valeurs humaines et chrétiennes qui permettent une coexistence constructive et pacifique. C'est dans la famille qu'on apprend la solidarité entre les générations, le respect des règles, le pardon et l'accueil de l'autre. C'est dans le foyer domestique que les jeunes, en faisant l'expérience de l'affection de leurs parents, découvrent ce qu'est l'amour et apprennent à aimer. La famille, par conséquent, doit être soutenue par des politiques articulées qui ne se limitent pas à proposer des solutions à des

problèmes contingents, mais qui aient comme but sa consolidation et son développement et qui soient accompagnées par une action éducative adaptée. Parfois, malheureusement, des actes graves de violence sont commis, et certains aspects de crise de la famille sont amplifiés, causés par de rapides mutations sociales et culturelles. Approuver des formes d'union qui dénaturent l'essence et le but de la famille finit également par pénaliser ceux qui, non sans difficultés, s'engagent à vivre des liens d'affection stables, juridiquement garantis et publiquement reconnus. Dans cette perspective, l'Eglise considère favorablement toutes les initiatives qui visent à éduquer les jeunes à vivre l'amour dans la logique du don de soi, à travers une vision élevée et oblatrice de la sexualité. Dans ce but, une convergence éducative est nécessaire entre les différents acteurs de la société, pour que l'amour humain ne soit pas réduit à un objet de consommation, mais puisse être perçu et vécu comme une expérience fondamentale qui donne un sens et une finalité à l'existence.

Le don réciproque des conjoints porte en lui une ouverture à la procréation: le désir de paternité et de maternité est en effet inscrit dans le cœur de l'homme. Beaucoup de couples souhaiteraient accueillir le don de nouveaux enfants, mais sont contraints d'attendre. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir concrètement la maternité, et de garantir également, aux femmes qui ont une profession, la possibilité de concilier la famille et le travail. Trop souvent, en effet, elles sont placées dans l'obligation de choisir entre les deux. Le développement de politiques d'aides adaptées, ainsi que de structures destinées à l'enfance, comme les crèches, y compris celles gérées par des familles, peut aider à faire en sorte que l'enfant ne soit pas vu comme un problème, mais comme un don et une grande joie. En outre, puisque «l'ouverture à la vie est au centre du vrai développement» (Enc. *Caritas in veritate*, n. 28), le grand nombre d'avortements qui sont pratiqués dans notre Région ne peut laisser indifférents. La communauté chrétienne, à travers de nombreuses «Maisons-famille», les «Centres d'Aide à la Vie» et d'autres initiatives analogues, est engagée dans l'accompagnement et le soutien aux femmes qui se trouvent en difficulté pour accueillir une nouvelle vie. Les institutions publiques doivent offrir leur soutien afin que les plannings familiaux soient en mesure d'aider les femmes à surmonter les causes qui peuvent conduire à interrompre leur grossesse. A ce propos, je tiens à saluer la loi actuellement en vigueur dans la Région du Latium qui prévoit ce que l'on appelle le «quotient familial» et considère un fils conçu comme membre de la famille, et je souhaite que cette réglementation soit pleinement appliquée. Je suis heureux que la Ville de Rome se soit déjà engagée dans une telle direction.

Sur l'autre versant de la vie, le vieillissement de la population pose de nouveaux problèmes. Les personnes âgées sont une grande richesse pour la société. Leurs connaissances, leur expérience et leur sagesse sont un patrimoine pour les jeunes qui ont besoin de maîtres de vie. Si beaucoup de personnes âgées peuvent compter sur le soutien et la proximité de leur famille, le nombre de ceux qui sont seuls et qui ont besoin d'une assistance médico-sanitaire est en augmentation. L'Eglise, dans notre région également, a toujours été proche de ceux qui se trouvent dans des conditions de fragilité en raison de leur âge ou de leur santé précaire. Tout en me réjouissant de la

synergie existant avec les grandes institutions médicales catholiques — comme par exemple dans le domaine de l'enfance, entre l'hôpital «Bambin Gesù» et les institutions publiques — je souhaite que ces structures puissent continuer à collaborer avec les institutions locales pour assurer leur service à ceux qui s'adressent à elles, et je renouvelle mon invitation à promouvoir une culture qui respecte la vie jusqu'à son terme naturel, dans la conscience que «la mesure de l'humanité se détermine essentiellement dans son rapport à la souffrance et à celui qui souffre» (Enc. *Spe salvi*, n. 38).

Ces derniers temps, la sérénité de nos familles est menacée par la crise économique grave et persistante, et de nombreuses familles ne parviennent plus à garantir un niveau de vie suffisant pour leurs enfants. Nos paroisses, à travers la *Caritas*, se prodiguent pour venir en aide à ces noyaux familiaux en soulageant, autant que possible, les difficultés et en faisant face aux exigences primaires. Je suis certain que des mesures adéquates pourraient être adoptées, visant à soutenir les familles à faibles revenus, en particulier les familles nombreuses, trop souvent pénalisées. A cela s'ajoute un problème chaque jour plus dramatique; je veux parler de la grave question du travail. Les jeunes, en particulier, qui après plusieurs années de formation, ne voient pas de débouchés professionnels et de possibilités d'insertion sociale et de projet pour l'avenir, se sentent souvent déçus et sont tentés de refuser la société elle-même. La prolongation de telles situations provoque des tensions sociales, qui sont exploitées par les organisations criminelles pour proposer des activités illicites. Il est donc urgent, malgré le moment difficile, de faire tous les efforts pour promouvoir des politiques d'emploi, qui puissent garantir un travail et un revenu digne, condition indispensable pour donner vie à de nouvelles familles.

Mesdames et messieurs représentant les autorités, nombreux sont les problèmes qui requièrent une solution. Puisse votre engagement d'administrateurs, qui s'efforcent de collaborer ensemble pour le bien de la communauté, savoir toujours considérer l'homme comme une fin, pour qu'il puisse vivre de manière authentiquement humaine. Comme Evêque de cette ville, je voudrais, par conséquent, vous inviter à trouver dans la Parole de Dieu la source d'inspiration pour votre action politique et sociale, dans «la recherche du véritable bien de tous, dans le respect et dans la promotion de la dignité de toutes les personnes» (Exhort. apost. post-synodale *Verbum Domini*, n. 100). Je vous assure de mon souvenir dans la prière, en particulier pour ceux qui commencent aujourd'hui leur service au bien commun et, tout en invoquant sur votre engagement la protection maternelle de la Vierge Marie, *Salus Populi Romani*, je vous donne de tout cœur ma Bénédiction, que j'étends volontiers aux habitants de Rome, de sa province et de tout le Latium.